



## Barème des cotisations 2018

Tranches	Montant des cotisations
Communes ou territoires de moins de 5 000 habitants	115,00€
Communes ou territoires de 5 000 habitants à 20 000 habitants	290,00€
Communes ou territoires de 20 001 habitants à 50 000 habitants	475,00€
Communes ou territoires de 50 001 à 100 000 habitants	830,00€
Communes ou territoires de 100 001 à 300 000 habitants	1 200,00€
Communes ou territoires de 300 001 à 500 000 habitants	1 800,00€
Communes ou territoires de 500 001 à 2 500 000 habitants	2 400,00€
Communes ou territoires de 2 500 001 à 10 000 000 habitants	3 500,00€
Communes ou territoires de plus de 10 000 000 habitants	7 000,00€
Membres associés à titre individuel	10,00€
Membres partenaires internationaux	100,00€
Organismes de l'économie sociale et solidaire à vocation régionale	290,00€
Associations ou organismes de l'économie sociale et solidaire à vocation nationale	475,00€
Organismes privés à vocation nationale	1 500,00€

